

# **PROJET**

## **Compte-Rendu de la réunion du Conseil Municipal**

Du Vendredi 31 Mai 2024 à 19h00

Mairie de Saint-Hilaire-de-Brens

### **En présence de :**

Laurent GUILLET,  
Bernard CARRIER-SALVADOR-REDON, Isabelle JANAUDY, Hélène POULAIN, Régis YVRARD,  
Fabien BILLET, Sabine DERRIEN, Fabien HOSTETTLER, Gisèle GUICHERD, Bertrand LEYDIER, Jean  
Pierre TERRIEUX.  
Olivier ARZANO : arrivé à 19h15

### **Absences excusées :**

Dorothée DELALANDE, Agnès MOREL, Marie-Odile SAMSON.

### **Rappel de l'Ordre du Jour :**

- 1- Election du Secrétaire de séance
- 2- Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du Vendredi 03 Mai 2024
- 3- Délibération :
  - 3.1 Nouveaux tarifs Cantine année 2024-2025
- 4- Point sur le personnel communal
- 5- Organisation des Elections Européennes du 09 Juin 2024
- 6- Suivi du dossier des travaux de rénovation énergétique du bâtiment de la mairie
- 7- Questions diverses

La séance est ouverte à 19h00.

**1- Régis YVRARD est élu secrétaire de séance.**

### **2- Compte-rendu du conseil municipal du Vendredi 03 mai 2024 :**

Hélène POULAIN fait lecture du mail de Marie-Odile SAMSON sur de modifications à apporter sur le compte rendu du conseil municipal du 03 mai.

Marie-Odile SAMSON demande de modifier la phrase « *Le maire signale que nous venons d'enfin prendre la connaissance de ce projet depuis que la CCBD a distribué un livret remis ce soir même, quatre ans après les élections municipales* » par « *Le maire signale que nous pouvons prendre connaissance de ce projet, la CCBD ayant distribué un livret remis ce soir même* ».

Le compte-rendu du conseil municipal du Vendredi 03 mai 2024 n'est donc pas approuvé et sera remis à l'approbation lors du conseil municipal du 05 juillet 2024.

### **3- Délibérations :**

Modifications de l'ordre du jour pour rajouter le terme « garderie » à la délibération n° 2024-20, Délibération n° 2024-21 pour l'attribution d'une subvention au collège Frédéric DARD de Saint Chef, Délibération n° 2024-22 pour la sortie des collégiens au parc Walibi : approuvé à l'unanimité des présents.

### **3.1 Délibération n° 2024-20 pour les tarifs de Cantine année 2024-2025 :**

- Tarif cantine :
  - Repas enfant : 4.80 €
  - Repas adulte : 4.80 €
  - Repas alternatif : 4.80 €
  - Repas sans porc : 4.80 €
  - Repas hors délai : 6.80 €
  - Repas apporté : 2.80 €
  - Repas non réservé : 10.00 €
- Tarifs garderie : (pas de modifications des tarifs sur l'année 2024-2025)
  - Garderie du matin : 2.10 € (forfait)
  - Garderie du soir : 1.60 € / ½ heure
  - Garderie matin hors délai : 4.20 €
  - Garderie du soir hors délai : 8.40 €
  - Garderie non réservée : 10.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les tarifs de la cantine et de la garderie pour l'année scolaire 2024-2025 par 12 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

### **3.2 Délibération n° 2024-21 pour l'attribution d'une subvention au collège Frédéric DARD de Saint Chef :**

Mr Le Maire informe le conseil municipal de la demande de subvention pour un voyage scolaire du collège Frédéric DARD de Saint Chef en Dauphiné en Espagne : demande de financement aux diverses communes qui dépendent du collège de Saint Chef en Dauphiné, pour l'équivalent de 2 accompagnateurs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 100 € par 11 voix pour, 0 contre et 1 abstention.

### **3.3 Délibération n° 2024-22 pour la sortie des collégiens au parc Walibi**

Mr le Maire rappelle au conseil municipal qu'une sortie au parc Walibi est prévue le 03 Juillet 2024 pour les collégiens de Saint Chef afin que les enfants de Saint Hilaire de Brens puissent participer à cette sortie, la commune devra régler la totalité des entrées au parc d'un montant de 17.00 € par enfant.

Chaque famille concernée recevra un avis de somme à payer

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de payer la facture du parc Walibi et établira un avis des sommes à payer par 12 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

## **4- Point sur le personnel communal :**

- Organisation des entretiens individuels à programmer sur Juin 2024 ;

## **5- Organisation des élections Européennes du 9 Juin**

Tableau des permanences au bureau de vote :

<b>8h - 11h30</b>	<b>11h30 - 15h</b>	<b>15h – 18h</b>
*Laurent GUILLET	*Régis YVRARD	*Bernard CARRIER SALVADOR REDON
*Isabelle JANAUDY	*Hélène POULAIN	Gisèle GUICHERD
Bertrand LEYDIER	Marie-Odile SAMSON	Agnès MOREL
Sabine DERRIEN	Jean-Pierre TERRIEUX	Fabien BILLET

Merci à Marie-Odile SAMSON pour avoir accepter un changement de créneau horaire.

## **6- Suivi du dossier des travaux de rénovation énergétique du bâtiment de la mairie :**

Afin de réaliser les travaux de rénovation énergétique du bâtiment de la Mairie, il a été décidé de s'adjoindre les services d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

La consultation est en cours auprès de 3 bureaux d'études.

La date limite des réponses est fixée au 18 Juin 2024 17H00

Le cahier des charges de consultation de l'AMO sera envoyé à l'ensemble du conseil municipal.

### **Questions diverses :**

- Géoptis : proposition pour un référencement et un classement des diverses voiries de la commune par la société Géoptis.  
Forfait 4 200 € HT et 600 € HT par an pour la veille (option).  
Vote : 11 Pour et 1 abstention.
- Information du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) : Rappel de l'obligation de réaliser tous les 3 ans un rapport relatif à l'artificialisation des sols (à faire au plus tard pour le 24 aout 2024).  
Un groupe de travail est mis en place pour le réaliser, composé de : Laurent GUILLET, Bernard CARRIER SALVADOR-REDON, Régis YVRARD, Olivier ARZANO, Sabine DERRIEN, Bertrand LEYDIER.  
Première réunion le Mardi 11 juin 2024 à 18h.
- Contrôle SDIS : Le SDIS va effectuer un contrôle périodique de l'espace Fille Bergère le mardi 23 Juillet 2024 à 14H45.  
Réunion de préparation le Mardi 25 juin 2024 à 18h.
- Réunion avec les Délégués des parents d'élèves : réalisée le lundi 27 mai 2024.  
Points évoqués : personnel communal – repas – personnel enseignant
- Conférence territoriale : les subventions pour la rénovation énergétique de la Mairie et pour la réfection de la voirie du chemin de Santalé et chemin de Malatrai ont été validées.
- Règlement intérieur de la cantine 2024-2025 : Des modifications substantielles vont être apportées. Pour plus de clarté, celles-ci seront soulignées en jaune dans le règlement qui sera remis.
- Logements sociaux : taux de rotation des logements sociaux sur la CCBD < 10%.
- Panneaux de chantier : encore présents sur le bas coté de la route du Mont : l'entreprise SPIE BATIGNOLLES en sera informé.
- Recrudescences d'actes malveillants sur la commune : SOYEZ VIGILANTS.
- Sou des écoles – four - route de Mury : Le sou des écoles avait bloqué la route sans autorisation. Le sou des écoles en sera informé.
- Trous à reboucher : des trous continuent à se former roue du Molaret.
- Sortie Walibi : 12 enfants de la commune et une accompagnatrice Le conseil municipal tient à remercier Madame Elodie VIEILLARD INGLEBERT .

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le Vendredi 05 Juillet 2024 à 19h00.

La séance est levée à 20h53